



STATIONNEMENT DES BATEAUX SUR LA PLAGE - TARIFS 2018 -

Le montant du stationnement des bateaux sur la plage du Bureau et sur la plage de Nauzan à Saint-Palais-sur-Mer a été fixé pour l'exercice 2018, par Décision du maire en date du 1^{er} janvier 2018 suivant les tarifs ci-dessous :

STATIONNEMENT	TARIFICATION 2018
Journée	10 €
1 semaine	35 €
1 mois	120 €